

La réforme de la représentativité vient de franchir une étape décisive : pour la première fois, les organisations représentatives le sont à partir des votes exprimés par les salariés pour des personnes et pour leur activité syndicale dans l'entreprise. Les cinq confédérations représentatives le resteront. Cette légitimité est désormais fondée sur le vote des salariés et plus sur une décision du pouvoir politique.

Les résultats rendus publics aujourd'hui placent la CGT et la CFDT en tête des organisations représentatives avec des scores très proches entre 26 et 27 %. La CFDT est représentative dans la quasi-totalité des 750 branches professionnelles. **Cet excellent résultat est le fruit de l'activité quotidienne de milliers de militants CFDT auprès des salariés dans les entreprises**. Il valide la pertinence d'un syndicalisme de proximité, implanté dans de nombreuses entreprises et qui se fixe pour objectif d'obtenir des résultats concrets pour les salariés par le dialogue social et la négociation collective.

Cette représentativité fondée sur le vote des salariés renforce la légitimité de l'engagement des organisations syndicales et le rôle de la démocratie sociale.

Forte de la confiance que lui accordent les salariés, la CFDT continuera à assumer pleinement sa responsabilité dans la construction de solutions aux difficultés qu'ils vivent.

En revendiquant la réforme de la représentativité qui se concrétise aujourd'hui, l'objectif de la CFDT était de renforcer l'efficacité du syndicalisme. Elle entend **poursuivre dans cette voie avec tous ceux qui partagent la vision d'un syndicalisme engagé dans l'obtention de résultats pour les salariés.**